



# LETTRE AUX AMIS DES MONASTÈRES À TRAVERS LE MONDE

“ Alors l'ange leur dit : « Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple : Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Et voici le signe qui vous est donné : vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire. »

(Luc 2,10-12)



*L'annonce faite aux bergers par Sœur Marie-Boniface*



## Mot du Président

### Chers Amis,

En 50 ans 500 nouvelles fondations monastiques sont nées en Afrique, Asie, et Amérique latine ! Quelle joie de pouvoir célébrer une telle fécondité spirituelle dans la famille des fils et des filles de saint Benoît, à l'occasion de notre 50ème anniversaire, le 16 octobre dernier à la Maison des Évêques de France ! Ce lieu symbolisait combien notre œuvre est « dans le cœur de l'Eglise » selon les mots de Mgr Roland Président de la commission épiscopale pour la vie consacrée.

Devant un amphithéâtre comble, le père Anselm Grün (osb) nous a exposé « comment la vie intérieure peut transformer le monde » : l'enjeu est pour chacun de « devenir celui qu'il est appelé à être en vérité ». Puis des moines et des moniales, venus de l'Inde, du Vietnam ou de Guinée, nous ont témoigné du rayonnement de leurs monastères au service des populations locales, dans les divers domaines spirituel, économique, médico-social ou éducatif. Après quoi, le père Jean-Pierre Longeat (osb), président de l'Alliance Inter-Monastères, a remercié l'AMTM pour cette collaboration entre laïcs et moines au service de ces communautés çà et là posées dans le Monde comme des lieux d'espérance pour la vie fraternelle. « A la base du travail monastique il y a un désir créateur commun, c'est notre joie de le partager avec vous, et si vous voulez le partager avec nous ce sera votre joie aussi... Alors n'hésitez pas à rejoindre les rangs de l'AMTM ! » a-t-il conclu. C'est notre vœu le plus cher ! Et bon Aventure dans l'attente de la joie de Noël.

Bernard de Mas Latrie

Qu'il nous soit permis de remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont préparé, organisé, et participé au colloque de notre 50ème anniversaire :

- les moines et les moniales qui sont venus nombreux et souvent de très loin pour témoigner.
- nos sympathisants et à nos adhérents qui sont venus également très nombreux et qui ont fait des dons, ou qui ont acheté des produits monastiques au profit de l'association c'est-à-dire au profit des communautés monastiques des pays émergents.

Voici trois projets portés par l'AMTM :

## Prieuré Ste Agathe à Lolo Moundou au Tchad. Protection du champ de culture des sœurs.



*Soeur Denise cultivant l'arachide*

Ce monastère fondé par les sœurs du monastère Saint Sauveur à Lubumbashi en RDC, nous est bien connu puisque nous l'aïdons depuis le début de sa fondation en 2004. La communauté est bien vivante puisqu'elle comprend outre les professes venues du Congo une sœur tchadienne maintenant. Le village de Lolo où elles sont installées, est un village de 6000 habitants. C'est un village très pauvre, dont la majorité de la population est musulmane. C'est le chef du village, musulman lui-même qui a offert aux sœurs le terrain d'implantation du monastère. Les sœurs vivent de leurs cultures. Mais leur champ n'est protégé que par une clôture légère et malheureusement les troupeaux de bovins des pasteurs cassent



la clôture et ravagent régulièrement le champ.

En plus les récoltes sont sujettes au vol. Sans ces problèmes, le monastère pourrait être autosuffisant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les sœurs ont donc besoin de faire construire un mur autour de leur champ. Pour ce faire elles ont besoin de 25 000 euros.

## Abbaye Saint Benoit de Koubri au Burkina Faso : Réfection de l'hôtellerie.



*le père abbé Jean-Christophe Yameogo lors de son intronisation le 10 aout 2019*

Le monastère d'hommes de Koubri est un des premiers monastères que notre association a aidés dès 1969 (le monastère avait alors 6 ans) et tout au long des années 70.

C'est le père abbé Jean-Christophe Yameogo qui fait appel à nous pour venir en aide à sa communauté. Aujourd'hui l'hôtellerie du monastère qui a été construite en 1983 est en piteux état. Or nombreux sont ceux qui viennent dans ce monastère pour y faire une retraite ou tout simplement pour méditer, ou même se reposer. Le monastère se situe dans un lieu calme.

La fréquentation de cette hôtellerie est importante pour la communauté car elle participe à l'évangélisation de la région et au rayonnement spirituel du monastère. Mais en plus le monastère en tire son revenu principal. Mais les lieux sont vétustes, il y a des fissures avec des infiltrations d'eau quand il pleut qui abiment murs et plafonds des chambres. Il n'y a pas de sanitaires dans l'hôtellerie, et les moines voudraient pouvoir en mettre.

Enfin l'eau et les oiseaux qui viennent nicher dans les combles provoquent des courts-circuits électriques car l'installation est aussi vétuste et doit impérativement être changée. Il faut restaurer vingt chambres. Le monastère a déjà une partie du financement mais il leur manque 25 000 euros

## Monastère de Maria Mae do Christo à Caxambu au Brésil



Ce monastère brésilien a été fondé en 1973. La ville de Caxambu est une ville thermale d'un peu plus de 21 000 habitants qui se trouve dans l'Etat du Minas Gerais dans le sud du Brésil. La communauté des sœur bénédictines comprend aujourd'hui 13 professes solennelles et 2 professes temporaires ainsi que deux novices.

Les moniales sont situées à l'écart sur une haute colline dominant la région. Leur bâtiment d'une extrême pauvreté demande un réexamen de l'articulation des lieux ; la toiture en amiante doit aussi être changée.

Le monastère a été construit dans les années 70, dans de mauvais matériaux. Le toit de l'église du monastère a été abîmé lourdement par une tempête peu après sa construction. A l'époque, il avait été rafistolé avec des tuiles en amiante qui ont permis de consolider la charpente. Cette toiture à l'inconvénient de ne pas isoler l'église des températures extérieures. Ainsi l'église est un véritable four en été. De plus le toit comprend des rails sur lesquels sont fixés les tuiles. Ces rails demandent un entretien régulier et il faut monter souvent sur le toit de l'église.

Trouver régulièrement quelqu'un pour faire ce travail n'est pas évident. D'autant que les tuiles en amiante sont cancérigènes. Enfin la toiture n'est plus étanche et il pleut dans l'église. Ainsi les sœurs nous demandent 15 000 euros pour les aider à refaire le toit de leur église.



## Jubilé de notre association

Pour ceux qui n'ont pas pu venir le 16 octobre mais aussi pour ceux qui sont venus, retrouvez tous les films qui ont été réalisés à l'occasion du 50ème anniversaire de l'AMTM



Youtube : Amis des Monastères à Travers le Monde  
Facebook : Amis des Monastères à Travers le Monde



## Du nouveau pour la lettre aux amis :

Vous aimez votre Association AMTM et vous aimez lire votre « Lettre aux Amis »... Vous allez bientôt pouvoir la recevoir par email et la diffusion n'en sera que meilleure. Si vous agréez ce type d'envoi, merci de bien vouloir nous transmettre votre adresse mail, ainsi que l'adresse de vos amis ou proches susceptibles d'être intéressés. Pour nous donner vos adresses mails, il suffit de nous envoyer un mail sur notre boîte mail : [amtm@aimintl.org](mailto:amtm@aimintl.org) Merci d'avance

Précisons toutefois que l'édition imprimée de La lettre aux Amis est maintenue.

AMTM  
Amis des Monastères à Travers le Monde  
7, rue d'Issy - 92170 Vanves - France  
Tél. : 01 46 44 60 05 -  
Fax : 01 41 08 85 38

**Vous pouvez aider les Monastères à Travers le Monde en envoyant vos dons à l'ordre de l'A.M.T.M.**

**Ces dons sont déductibles fiscalement à 66 % dans la limite de 20 % de vos revenus**

**Un reçu fiscal vous sera adressé sur votre demande**

Directeur de publication : Jérôme de Leusse Adresse AMTM – 7, rue d'Issy – 92170 Vanves – France CCP 240-45 S Paris

Je soussigné .....  
(Nom et Prénom) .....  
Adresse ..... Code  
Postal..... Ville.....

Verse un don de  15 €  20 €  40 €  50 €  
 100 €  200 €  500 €  autre montant .....  
(Cotisation annuelle : 20 €)

je règle  par chèque postal à l'ordre de l'A.M.T.M CCP 240-45 S Paris  
 par chèque bancaire à l'ordre de l'A.M.T.M.  
 par virement bancaire

IBAN FR 76 3000 4008 3600 0048 3922 357 BIC BNPAFRPPPSU

Je désire recevoir un reçu fiscal OUI NON (rayer la mention inutile)